

Responsable de la cellule Parcours Professionnels - H/F

Référence : 26-1363

Titulaire et contractuel.le | TOULOUSE | A

- Catégorie : A
- Cadre Emploi : Attachés territoriaux
- Grade : Attaché territorial, Attaché territorial hors classe, Attaché territorial principal

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Au sein d'un service de 15 personnes, vous pilotez la cellule parcours professionnels composée de 6 agents (4 chargés de l'évolution professionnelle, 1 gestionnaire administratif, 1 assistante administrative) et êtes placé sous l'autorité de la cheffe de service prospective des organisations et parcours professionnels. Vous avez pour principale mission d'être le garant de la politique de mobilité professionnelle, en particulier pour raison de santé.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

En charge de la mise en oeuvre des politiques de mobilités internes, vous êtes responsable de l'application des procédures réglementaires et du processus mis en place. Vous assurez la traçabilité des décisions prises et la conformité des procédures aux règles statutaires applicables dans l'accompagnement des agents.

Vous managez l'équipe de la cellule parcours professionnels. À ce titre, vous organisez l'activité, pilotez les priorités, suivez les indicateurs d'activité, dans un souci d'efficacité et d'optimisation des processus administratifs.

Vous assurez un rôle de conseiller et d'appui technique auprès des chargés de l'évolution professionnelle sur les situations complexes et sur les modalités d'accompagnement les plus adaptées.

Vous développez les partenariats internes nécessaires à la réussite des parcours professionnels, notamment avec les équipes carrières, recrutement, formation et prévention/santé. Vous avez un rôle important d'accompagnement et de médiation en lien avec les directions.

Vous pilotez ou contribuez à des projets transversaux visant à améliorer les dispositifs de mobilité, d'accompagnement professionnel et de gestion des compétences de la collectivité.

Doté d'un véritable sens de l'initiative, vous savez impulser et animer une dynamique collective fondée sur l'intelligence collaborative, en favorisant la cohésion des équipes et une démarche d'amélioration continue des pratiques. À ce titre, vous contribuez activement à l'évolution de l'organisation du travail dans un double objectif d'amélioration du service rendu et des conditions de travail.

Profil recherché

De formation supérieure (BAC+5 minimum) en ressources humaines, et obligatoirement doté d'une expérience managériale, vous maîtrisez les techniques associées à la mission : conduite d'entretien, écoute active, recherche d'emploi, évaluation des compétences et accompagnement individuel/collectif.

Vous disposez d'une bonne maitrise du statut de la fonction publique territoriale ainsi que des dispositifs réglementaires liés à la mobilité, au maintien dans l'emploi et à l'évolution professionnelle des agents.

Vous êtes à l'aise avec l'analyse juridique, le conseil, la rédaction et le pilotage de projets.

Vous savez prendre des décisions, prioriser, travailler en transversalité et accompagner le changement. Doté·e de qualités relationnelles reconnues, vous savez instaurer une relation de confiance avec des interlocuteurs variés. Votre sens de la négociation, de l'organisation et votre capacité à assumer des responsabilités vous permettent d'assurer un suivi rigoureux des situations et des dispositifs.

CONDITIONS D'EXERCICE ET REMUNERATION :

Poste ouvert sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux.

Pour les candidats non titulaires de la fonction publique :

Le recrutement s'effectuera par voie contractuelle, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 1 an ou 3 ans renouvelable. La rémunération sera déterminée en fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu. Une reprise de l'ancienneté professionnelle pourra être prise en compte dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Pour les fonctionnaires titulaires du cadre d'emplois des attachés territoriaux :

La rémunération est composée :

- du traitement indiciaire brut correspondant au grade détenu ;
- d'une IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) de :
 - 746 EUR bruts mensuels pour les agents relevant du grade d'attaché territorial ;
 - 766 EUR bruts mensuels pour les agents relevant des grades d'attaché principal ou d'attaché hors classe.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- Des locaux idéalement situés : Installés à proximité du Canal du Midi et du Jardin Japonais Compans-Caffarelli, nos locaux bénéficient d'un accès direct à la station de métro "Canal du Midi" et d'un parking souterrain gratuit.
- Des services sur place : Vous profitez d'une cafétéria et d'un restaurant administratif, offrant des espaces conviviaux. De plus, l'Hôtel du Département met à disposition une crèche exclusivement réservée aux enfants des agents, pour vous accompagner dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- Prime semestrielle : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- Organisation du temps de travail : Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires:
 - 35 heures : 25 jours de congés
 - 37h30 : 40 jours de repos (25 jours de congés + 15 jours de RTT)
 - 39 heures : 48 jours de repos (25 jours de congés + 23 jours de RTT)
- Télétravail : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste.
- Avantages sociaux : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour la santé et la Mutuelle du Rempart pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- Aide à la mobilité : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 104.04 EUR par mois.
- Chèques-vacances : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.

PROCESSUS DE RECRUTEMENT : Les candidatures, composées du CV, de la lettre de motivation et des pièces justificatives, doivent être déposées exclusivement en format PDF sur le site du Conseil Départemental, rubrique Recrutement. Les candidatures transmises par mail ou incomplètes ne pourront être étudiées.

Offre en ligne jusqu'au 12/12/2026 inclus.

Le jury de recrutement est actuellement programmé le (à venir) Cette date est toutefois susceptible d'être modifiée.

Contact : Sabrina GUENFOUD - sabrina.guenfoud@cd31.fr